

RÉSISTANCE au FEU des ÉLÉMENTS de CONSTRUCTION

Selon Arrêté du 22 Mars 2004 du Ministère de l'Intérieur

**EXTENSION de CLASSEMENT n° 05/1
sur le PROCÈS-VERBAL n° 04 - H - 010**

Procès-verbal concernant : **Tourelle de désenfumage à jet horizontal**

Référence : **TN SP 90 6P**

Demandeur : **Société ASPIRNOVA 2000**

Via Della Giardino, 11

I - 20052 MONZA

Objet de l'extension : **Une gamme de tourelles de désenfumage à jet horizontal :**

Références : **TN SP 20 4P TN SP 30 4P, TN SP 40 4P, TN SP 50 4P,
TN SP 60 4P, TN SP 70 6P, TN SP 80 6P et TN SP 100 6P**

Durée de validité : Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence. Sa date limite de validité est celle portée sur son procès-verbal de référence, soit le :
27 janvier 2009.

Passé cette date, elle ne sera valable que si elle est mentionnée sur une éventuelle reconduction du procès-verbal de référence, délivrée par la Station d'Essais du CTICM.
Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rapportant à ce même procès-verbal, sauf mention explicite dans le texte.

**Cette extension de classement comporte 16 pages.
Seule la reproduction intégrale de ce document permet l'exploitation normale des résultats.**